

## REMBOURSEMENT DES TRANSPORTS A/R WESES 2020

Pour faciliter la venue de participant.e.s de toute la France, le WESES remboursera les frais de transport des **étudiant.e.s d'associations membres** venant en train (2<sup>de</sup> classe), en voiture et covoiturage. Le remboursement est possible pour chaque association du RESES résidant en France métropolitaine, le montant est à partager entre les membres de l'association. La prise en charge s'effectuera jusqu'à un plafond défini en fonction de la ville de départ (voir ci-dessous).

N'hésitez pas à nous contacter sur [administration@le-reses.org](mailto:administration@le-reses.org) (avec [evenementiel@le-reses.org](mailto:evenementiel@le-reses.org) en copie), si celle-ci n'est pas dans la liste.

**À NOTER :** le remboursement se fera à la réception de la note de frais (distribuée lors de l'Assemblée générale du dimanche après-midi) accompagnée des originaux de vos billets. Il ne se fera que si vous participez à l'ensemble de l'événement. Merci d'envoyer tous vos documents en même temps.

Pour tout complément d'information, contactez-nous sur [administration@le-reses.org](mailto:administration@le-reses.org) (avec [evenementiel@le-reses.org](mailto:evenementiel@le-reses.org) en copie).

Ville de départ	Plafond A/R (€)	Ville de départ	Plafond A/R (€)
Besancon	160	Montpellier	200
Bordeaux	180	Nantes	160
Caen	90	Nice	210
Grenoble	180	Reims	70
Lille	100	Rennes	140
Lorient	150	Rouen	60
Lyon	200	Strasbourg	200
Marseille	210	Toulouse	200
Perpignan	200	Clermont-Ferrand	120
Limoges	120	<i>Autre</i>	<i>sur demande</i>